

b. Bureau directeur

Les membres du bureau directeur ont été élus par le comité directeur.

Président : Lacroix Christian

41 bis cours de Verdun – 33000 Bordeaux - France

Premier vice-président : Ligios Bruno

Louis Vanderschaeghestraat 2 – 8450 Bredene - Belgique

Vice-président : Torrent Enric

c/Comte d'Urgell, 170 – 08036 Barcelone - Espagne

Secrétaire générale : Lopez Sandra

Calle Valles Mineros 39 – Bajo D – Salamanca - Espagne

Trésorière : Rousse Catherine

25 rue de Barsac – 33370 Artigues près Bordeaux - France

c. Affiliations

Voté à l'unanimité :

Les pays désirant être membres de la WNBB s'acquitteront d'un montant de € 500 par an

L'inscription d'un athlète d'un pays affilié est de €35

L'inscription d'un athlète HBNFA est de € 70

La participation des juges est gratuite.

4. Compte rendu financier.

Suite à l'organisation des championnats du monde 2017, l'organisateur, la fédération Française et la WNBB ont eu du profit. Ce format d'organisation est retenu pour les prochaines compétitions.

5. Règlement sportif

Le règlement sportif est dans l'ensemble cohérent et correct, celui-ci est subdivisé en trois disciplines :

Le Culturisme avec ses catégories

Le Modèle Athlétique avec ses catégories

Le Body Move avec ses catégories

Suite à la réunion quelques corrections seront faites

Discipline culturisme : L'âge de la catégorie master dame passe à 45 ans

Les chorégraphies pour les femmes seront d'une minute.

Des catégories Trained Figures réservées aux dames seront ajoutées :

-1,63 m, +1,63 m : – de 45 ans et + de 45 ans

Discipline modèle athlétique : les athlètes se présenteront en bikini pour les dames et en short mi cuisses pour les hommes, les passages en tenue de soirée sont supprimés.

6. Juges

Dans l'avenir, afin d'avoir un système de jugement cohérent et honnête, des formations pour juges seront prévues. Ces formations leur permettront de prendre connaissance de l'évolution du règlement.

Dès que les formations seront faites, les diplômes de juge seront remis par la WNBB.

Lors des championnats d'Europe et du monde seront prévus 7 juges et le responsable des juges, les autres juges seront en réserve afin de permettre des rotations.

On évitera le plus possible de mettre deux juges du même pays à cette table au même moment.

Un système de classement via wifi sera mis à l'étude.

Seront pris en compte que 5 notes sur 7. La meilleure et la plus mauvaise seront ôtées.

7. Classement des pays

Un nouveau système de classement des pays est établi. Seuls les points des athlètes sur le podium seront pris en considération : 15Pts pour le premier, 10Pts pour le second et 5Pts pour le troisième. Ceci permet d'avoir un classement plus objectif basé sur la qualité des athlètes et non sur le nombre de participants.

8. Contrôle anti-dopage

Les 7 pays sont unanimes pour labelliser la WNBB en fédération naturelle, et donc de s'affilier à l'AMA.

Chaque pays s'engage à prévenir les pouvoirs publics concernés, du calendrier des compétition afin de solliciter leur intervention concernant d'éventuels contrôles.

9. Calendrier

Le calendrier est voté pour la saison 2018 :

Europe : Barcelone le 23 juin 2018

Monde : Madrid le 10 novembre 2018

Pour la saison 2019, la Grande Bretagne s'est proposée pour organiser les championnats d'Europe.

10. Règlement intérieur de la WNBB

Il sera préparé discuté et précisé par un jeu de navettes par mails et il sera voté lors des championnats d'Europe de Barcelone (seuls les pays affiliés pourront voter).

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la WNBB s'est terminée à 18h50.

Christian LACROIX
Président

Catherine ROUSSE
Trésorière